



SINDS 1926

# GUIDE TECHNIQUE

DINSDAG 22 AUGUSTUS 2023

EUROGIFTS FRONT CYCLING TOUR

**OMLOOP**  
**GRENSTREEK** VAN DE

**KOSMOS** IETER  
Tapas & Cocktails

**SCHOTTE - DERUDDER**  
VERZEKERINGEN - BELEGINGEN

**dm elektro**  
ELEKTRICITEITSWERKEN EN VENTILATIE  
KOPPELWIJ 17 04 42 - 4000 GENT, BELGIË  
WWW.DMELEKTRO.BE

**P&V**  
DS INSURANCE

**euro gifts**  
the gift to make a difference

**BEELGIË CYCLING**  
BEKER VAN BELGIË  
COUPE DE BELGIQUE 2023

**WERVIK**  
SIEZELLOOS VERMAASD

**KW**  
Thuis in West-Vlaanderen

## INFORMATION GÉNÉRALE

---

|   |  |
|---|--|
| <b>Date</b>   | Mardi 22 août 2021   |
| <b>Classe</b>   | 1.12 IC2 – Elites 2 & U23 – Beker van België/Coupe de Belgique & IC NAT  |
| <b>Distance</b>   | 157,7 km<br>(88,7 km. en ligne + 1 tour local de 15,6 km. et 3 tours locaux de 17,8 km)  |
| <b>Départ</b>   | Présentation des équipes et des coureurs à partir de 12.15 h., St.-Maartensplein (centre de la ville).<br>Rassemblement des coureurs à 12.55 h. Wervik, St.-Maartensplein.<br>Départ officiel à 13.15 h. Wervik, St.-Maartensplein (mairie).<br>Départ officiel (départ lancé) à 13.20 h. Komenstraat (feux de circulation). |
| <b>Règlements</b>   | Règlements Belgian Cycling – W.B.V.<br>L'Épreuve est une manche de la Lotto Coupe de Belgique pour Elite 2 et U23 et se dispute sous les règlements de la BvB/CdB (voir <a href="http://www.belgiantcycling.be">www.belgiantcycling.be</a> )   |
| <b>Barème des pénalités</b>   | Barème des pénalités R.L.V.B. – W.B.V.   |
| <b>Fréquences</b>   | Canal Radio Tour 2 = Fréq. can 2 – 160.10625   |
| <b>Village des coureurs</b><br>(inscriptions, vestiaires, parking équipes, cafétaria, briefing, distribution des prix, résultats, salle de presse...) | Salle de sport De Pionier (Sporthal De Pionier)<br>Gosserieslaan 6<br>8940 Wervik (Wervicq)  |

## DIRECTION DE LA COURSE

---

|                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| <b>Directeur de course</b>          | Mr. Hugues Kenes<br>(Elf Juliplein 24, 8940 Wervik, 0473/99.16.96)     |
| <b>Coordinateur de sécurité</b>     | Mr. Dylan Hoornaert<br>(Speiestraat 117, 8940 Wervik, 0472/89 05 56)   |
| <b>Adjoint coordin. de sécurité</b> | Mr. Rudy Vanden Broele<br>(Elf Juliplein 17, 8940 Wervik, 0491/938996) |

## COMMISSAIRES

---

|                                       |   |
|---------------------------------------|---|
| <b>Président</b>                      | Eeckhout Pascal (0496/551839 – <a href="mailto:pascal.velo@skynet.be">pascal.velo@skynet.be</a> ) |
| <b>Juge à l'arrivée</b>               | Delva David   |
| <b>Commissaire 2</b>                  | Vanrobaeys Eric   |
| <b>Commissaire 3</b>                  | Brulez Krist  |
| <b>Commissaire 4</b>                  | Gryson Dirk   |
| <b>Commissaire+ pil.moto</b>          | Lauwagie Peter  |
| <b>Représentative technique</b>       | Vanrobaeys Eric   |
| <b>Transponders &amp; Wedstrijdad</b> | Willaert Kristof  |
| <b>Operator Camera</b>                | Bekaert Rony  |
| <b>Telecom team jury 1</b>            | Verhasselt Gino   |
| <b>Télécom</b>                        | Canal Radio Tour 2 = Fréq. Can. 2 – 160.10625   |
| <b>Foto Finish</b>                    | Flandre occidentale   |
| <b>Telecom Jurywag.</b>               | Rasschaert Herwig   |
| <b>Speaker Radio Tour</b>             | Vanrobaeys Eric   |

## PRIX

---

### Prix individuelles BvB/CdB (690 euro)

|                |      |                 |      |                 |      |                 |      |                 |      |
|----------------|------|-----------------|------|-----------------|------|-----------------|------|-----------------|------|
| 1 <sup>e</sup> | € 90 | 7 <sup>e</sup>  | € 30 | 13 <sup>e</sup> | € 17 | 19 <sup>e</sup> | € 12 | 25 <sup>e</sup> | € 10 |
| 2 <sup>e</sup> | € 70 | 8 <sup>e</sup>  | € 25 | 14 <sup>e</sup> | € 15 | 20 <sup>e</sup> | € 12 | 26 <sup>e</sup> | € 10 |
| 3 <sup>e</sup> | € 60 | 9 <sup>e</sup>  | € 20 | 15 <sup>e</sup> | € 15 | 21 <sup>e</sup> | € 12 | 27 <sup>e</sup> | € 10 |
| 4 <sup>e</sup> | € 50 | 10 <sup>e</sup> | € 20 | 16 <sup>e</sup> | € 15 | 22 <sup>e</sup> | € 11 | 28 <sup>e</sup> | € 10 |
| 5 <sup>e</sup> | € 40 | 11 <sup>e</sup> | € 17 | 17 <sup>e</sup> | € 13 | 23 <sup>e</sup> | € 11 | 29 <sup>e</sup> | € 10 |
| 6 <sup>e</sup> | € 35 | 12 <sup>e</sup> | € 17 | 18 <sup>e</sup> | € 13 | 24 <sup>e</sup> | € 10 | 30 <sup>e</sup> | € 10 |

### Prix d'équipes BvB/CdB(380 euro)

|                 |      |                 |      |                 |      |                 |      |                 |      |
|-----------------|------|-----------------|------|-----------------|------|-----------------|------|-----------------|------|
| 1 <sup>e</sup>  | € 75 | 3 <sup>e</sup>  | € 50 | 5 <sup>e</sup>  | € 30 | 7 <sup>e</sup>  | € 20 | 9 <sup>e</sup>  | € 10 |
| 2 <sup>e</sup>  | € 60 | 4 <sup>e</sup>  | € 35 | 6 <sup>e</sup>  | € 25 | 8 <sup>e</sup>  | € 15 | 10 <sup>e</sup> | € 10 |
| 11 <sup>e</sup> | € 10 | 12 <sup>e</sup> | € 10 | 13 <sup>e</sup> | € 10 | 14 <sup>e</sup> | € 10 | 15 <sup>e</sup> | € 10 |

### Prix de la montagne (100 euro)

|                |      |                |      |                |      |
|----------------|------|----------------|------|----------------|------|
| 1 <sup>e</sup> | € 50 | 2 <sup>e</sup> | € 30 | 3 <sup>e</sup> | € 20 |
|----------------|------|----------------|------|----------------|------|

### Règlement prix de la montagne

1. Comptent pour le prix de la montagne: Lettenberg (km. 30,8), Monteberg (km. 40,2), Kemmelberg (km. 40,6), Monteberg (km. 51,5), Kemmelberg (km. 51,9).
2. Le sommet sera marqué par un collaborateur avec un drapeau à damier.
3. Classement: au 1<sup>er</sup> 5 points., le 2<sup>ième</sup> 3 points, au 3<sup>ième</sup> 1 point.
4. Le coureur qui a le plus de points est le gagnateur du prix de la montagne. En cas d'ex aequo la victoire est pour celui qui a le plus de premières places ou en cas d'un nouveau ex aequo au coureur avec le meilleur classement de la course.
5. Les coureurs qui peuvent gagner ce prix de la montagne doivent finir la course.
6. Les prix non payés restent la propriété de l'organisation.

## INSCRIPTIONS

---

### Inscriptions pour l'épreuve

Au total un maximum de 25 équipes de maximum 7 et minimum 5 coureurs peuvent participer à une épreuve sur route, soit maximum 175 coureurs.

Par équipes on entend : des clubs qui sont retenus pour participer à la Lotto-Coupe de Belgique et des équipes wildcards cfr. à l'art. 2.3.

Procédure:

- 1) Priorité aux 15 premières équipes de clubs de la Coupe de Belgique Elite 2 & U23 2022.
- 2) Préférence aux clubs avec label-J
- 3) La qualité des coureurs (e.a. à la base du point 2 de la candidature)
- 4) Classement interclub Coupe de Belgique Elites 2 & U23 2022 ou des U23 Road Séries 2022
- 5) L'absence sur une (des) épreuve(s) de cette compétition en 2022

Les équipes choisies s'engagent à participer à toutes les épreuves comptant pour la Lotto-Coupe de Belgique 2023.

A côté des équipes retenues, chaque organisateur pourra attribuer une wildcard supplémentaire à des équipes de clubs belges, des sélections régionales ou provinciales, des équipes amateurs/masters et/ou maximum 2 équipes de clubs étrangers, jusqu'à ce que le maximum nombre d'équipes participantes est atteint (25).

Les équipes qui souhaitent recevoir une wildcard pour une des épreuves de la Lotto-Coupe de Belgique 2023 doivent poser leur candidature chez Mr. Rudy Vanden Broele, Elf Juliplein 17, 8940 Wervik, tel. 056/314478 avec une copie au Secrétariat de la Commission Route.

#### Inscription aux épreuve:

Au plus tard 20 jours avant l'épreuve, chaque équipe envoie à l'organisateur, à travers le système d'inscription en ligne, le formulaire d'inscription, dûment complété avec les noms, code UCI (= contrôle de l'âge) et les UCI-ID des coureurs titulaires autorisés et max. 50 % de réserves.

72 heures avant l'heure de départ de l'épreuve les équipes envoient à l'organisateur en ligne le bulletin d'inscription éventuellement mis à jour comprenant les noms, codes UCI et UCI ID des titulaires et de maximum 2 remplaçants.

Les clubs inscrits qui ne prennent pas le départ dans une épreuve sur route ou dans l'épreuve contre la montre par équipes de la Lotto-Coupe de Belgique Elites 2 & U23 recevront une amende de € 125,-

### INSCRIPTIONS, DOSSARDS, PLAQUES DE CADRE

|   |  |
|---|--|
| <b>Représentant de l'organisateur</b>                 | Mr. Eddy Cael et Mr. Bernard Blieck  |
| <b>Où?</b>  | Au stand d'information Sporthal De Ponier (dans la cafétaria), Gosserieslaan 6, Wervik   |
| <b>Quand?</b>   | Mardi 22 août 2023 à partir de 10.00 h.  |
| <b>Droit d'inscription</b>                            | L'inscription des coureurs et la réception des plaques de cadre et dossards doivent être effectuées par les chefs d'équipe.<br><br>Lors de collecte de ce, ils paient les <b>7 EUR de droit d'inscription</b> par coureur.<br><br>Les coureurs d'équipes étrangères paient 5 EUR de droit d'inscription supplémentaire comme contribution pour l'assurance RC et assistance juridique pour coureurs étrangers d'équipes étrangères |
| <b>Garantie pour les plaques de cadre et dossards</b> | <b>5 EUR par coureur</b> à payer lors de la collecte des plaques de cadre et dossards à l'inscription.<br>L'Organisation demande aux équipes de retourner après l'épreuve les plaques de cadre et dossards au stand d'information à la cafétaria de la salle de sport «De Pionier».  |

La Commission Route attire également votre attention sur le fait que dans les épreuves interclubs 1.12 & 1.13 et dans les épreuves UCI ME/WE 1.2 ou 2.2, les chefs d'équipes et directeurs sportifs doivent, lors de l'inscription, présenter les licences de leurs coureurs. Dans le cas contraire, l'équipe ne sera pas inscrite.

## CHARTRE ANTIDOPAGE DE LA R.L.V.B.

---

### Chartre antidopage

La Commission Antidopage de la RLVB a rédigé en concertation étroite avec les fédérations une charte antidopage. Cette charte a été rajoutée à la demande de licence des coureurs. Afin d'élargir le champ d'application de la charte ce document a été lié à l'affiliation des clubs organisateurs et les clubs/équipes à coureurs.

Pour les équipes étrangères : Les organisateurs des épreuves interclubs des différentes catégories devront envoyer la charte, ensemble avec l'invitation, aux clubs/équipes étrangers. Les clubs/équipes à leur tour retourneront le document dûment signé avec la confirmation de leur participation à l'organisateur.

L'organisateur enverra aux commissaires avec la liste des engagés également un aperçu des clubs/équipes étrangers qui auront, ou le cas échéant qui n'auront pas, renvoyé la charte dûment signée. Les clubs/équipes qui ne renverront pas la charte dans les délais à l'organisateur pourront présenter le document à l'inscription de l'épreuve.

### Procédure

1. L'organisateur enverra la charte antidopage, ensemble avec l'invitation, aux clubs/équipes étrangers (le document est disponible en Néerlandais, Français et Anglais).
2. Les club/équipes étrangères retourneront la charte dûment signée à la RLVB (xavier.vandermeulen@belgiancycling.be) ou à l'organisateur.
3. Le Président du Jury vérifiera sur place les bulletins d'engagement, ainsi que les clubs/équipes étrangers qui auront signé la charte antidopage. Les clubs devront renouveler la charte annuellement. La RLVB (X. Vandermeulen) publiera sur son site ([www.belgiancycling.be](http://www.belgiancycling.be)) la liste d'aperçu. Les organisateurs, clubs et commissaires pourront consulter cette liste pour savoir si un club a signé la charte de l'année en cours. La liste d'aperçu contiendra les renseignements suivants: nom du club, nom du responsable du club, date et le cas échéant l'épreuve à laquelle la charte avait été signée, date à laquelle l'amende a été donnée pour la non signature de la charte, date du paiement de l'amende.
4. Pour les clubs/équipes étrangères qui ne signent pas la charte antidopage la sanction suivante sera d'application: Défense de prendre le départ et une amende de 200,-€

## PARKING DES VOITURES

---

### Parking des équipes et voitures suiveurs de l'épreuve

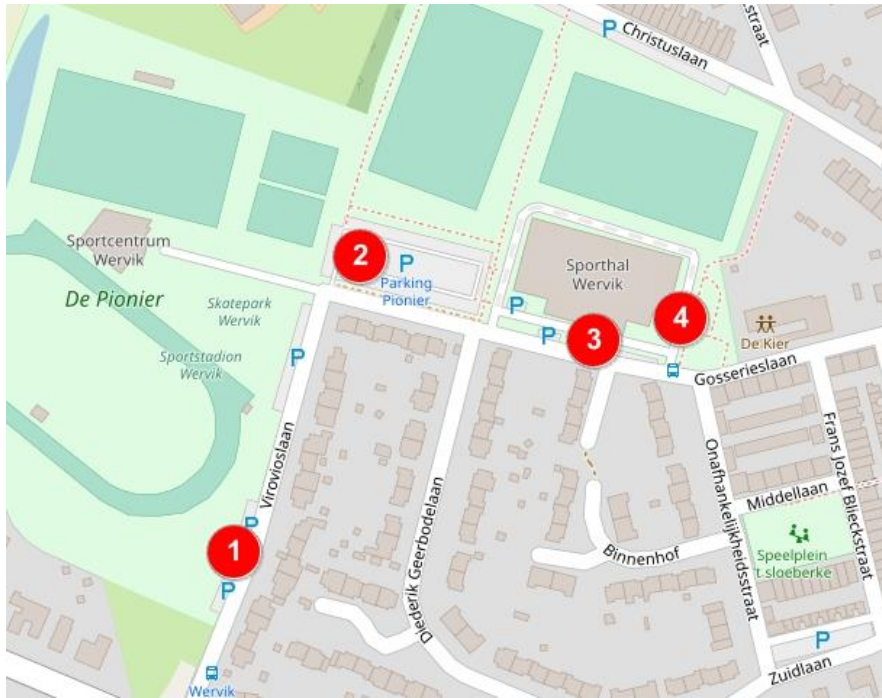
**Site de sport De Pionier** (Gosserieslaan 6, 8940 Wervik)

- 1**—Les voitures 'drapeau rouge', ambulances, 'drapeau vert', etc. se placent sur la bande de stationnement dans la 'Virovioslaan' (près du grand parking).
- 2**—Le grand parking est réservé aux véhicules d'équipes.
- 3**—Voitures de police fédérale/locale, motos de police et des signaleurs se placent près de l'entrée de la salle de sport.
- 4**—Les voitures officielles LRVB-WBV, ainsi que le directeur de course, docteur, medi-moto qui suivent l'épreuve en qui doivent être équipé d'une communication radio ont des places de stationnement sur le côté de la cafétaria.

## Places de parking pour les non suiveurs

Il y a des places de stationnement limitées (carpooling!)

- dans la Kruisekestraat, près de l'église Saint-Joseph (à 300 m.)
- dans la Christuslaan (à l'arrière des terrains de football – quelques sentiers de randonnée entre les terrains de football mènent à la salle de sport)
- au coin de la Zuidlaan – Onafhankelijkheidstraat (200 m. de la salle de sport)



## BRIEFING

### Briefing et tirage au sort pour les équipes

Le briefing aura lieu à 11 h. dans le «studio de danse» situé dans le couloir d'entrée de la salle de sport.

Les chefs d'équipes qui suivent la course doivent le faire dans l'ordre qui leur est communiqué pendant le briefing. Ils doivent porter ce numéro sur la fenêtre arrière de la voiture.

De clubleiders zijn gemachtigd de wedstrijd te volgen in de rij van de volgwagens die hen tijdens de briefing werd toegewezen. Dit volgnummer moeten ze op de achterraut in de karavaan dragen. Les véhicules suiveur doivent également être munis du certificat de suivi officiel, délivré par les organisateurs.

Ils sont obligés d'avoir un radio-receveur dans la voiture.

**La place des voitures suiveuses sera déterminée selon la procédure décrite ci-dessous.**

*Épreuves suivantes:*

a) un premier tirage au sort pour les voitures de toutes les équipes participant à la Lotto-Coupe de Belgique qui sont représentées à la réunion des chefs d'équipes. Ces équipes seront placées dans l'ordre du classement général par équipes de la Lotto-Coupe de Belgique. En cas d'ex-aequo on procédera à un tirage au sort entre les équipes à points égaux.

b) un deuxième tirage au sort pour les voitures des équipes wild card qui sont représentées à la réunion des chefs d'équipes.

c) un troisième tirage au sort pour les voitures des équipes qui ne sont pas représentées à la réunion des chefs d'équipes.

### Signaleurs mobiles

Après le briefing des équipes, il y a le briefing pour les signaleurs mobiles en présence de la Police Fédérale, la Police Locale, commissaires RLVB & WBV et la direction de course. L'Association «Vlaamse Moto Signaalgevers» est responsable du guidage moto mobile de l'épreuve.

## TRANSPONDEURS

---

### Équipes avec leurs propres transpondeurs

Pour chaque transpondeur acquis par les clubs une carte d'identification sera délivrée. Les chefs d'équipes amènent avec eux les cartes d'identification à l'inscription. Celles-ci sont scannées par le responsable de l'enregistrement des arrivées. Lors de l'inscription le chef d'équipe reçoit une liste reprenant les noms des coureurs partants avec leur numéro de dossard et le numéro du transpondeur à utiliser.

### Équipes sans propres transpondeurs

Le chef d'équipe vient à l'inscription et reçoit les transpondeurs nécessaires et en prêt pour cette épreuve.

A l'inscription le chef d'équipe reçoit une liste avec:

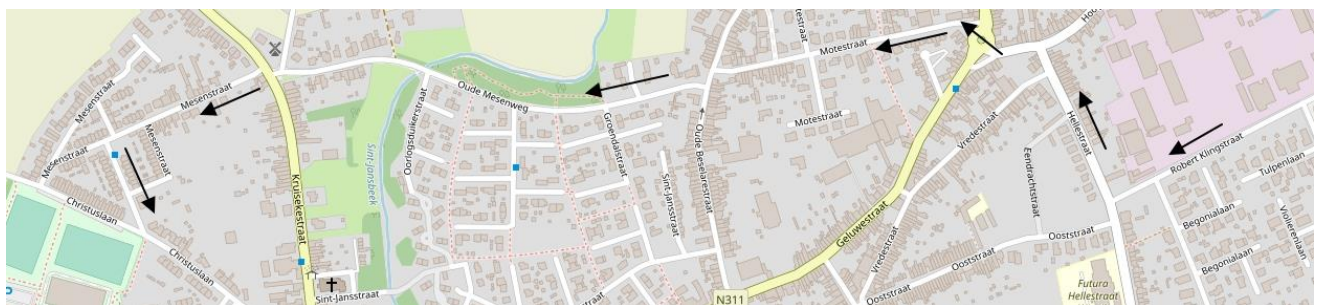
- les noms des coureurs participants avec mention du numéro de dossard et le numéro du transpondeur à utiliser
- l'endroit de restitution des transpondeurs
- une clause d'amende dans le cas d'un manque de restitution des transpondeurs à temps et heure

## VESTIAIRES

---

Salle de sport De Pionier, Gosserieslaan 6, Wervik. Veuillez suivre les directions des fonctionnaires responsables de la ville de Wervik.

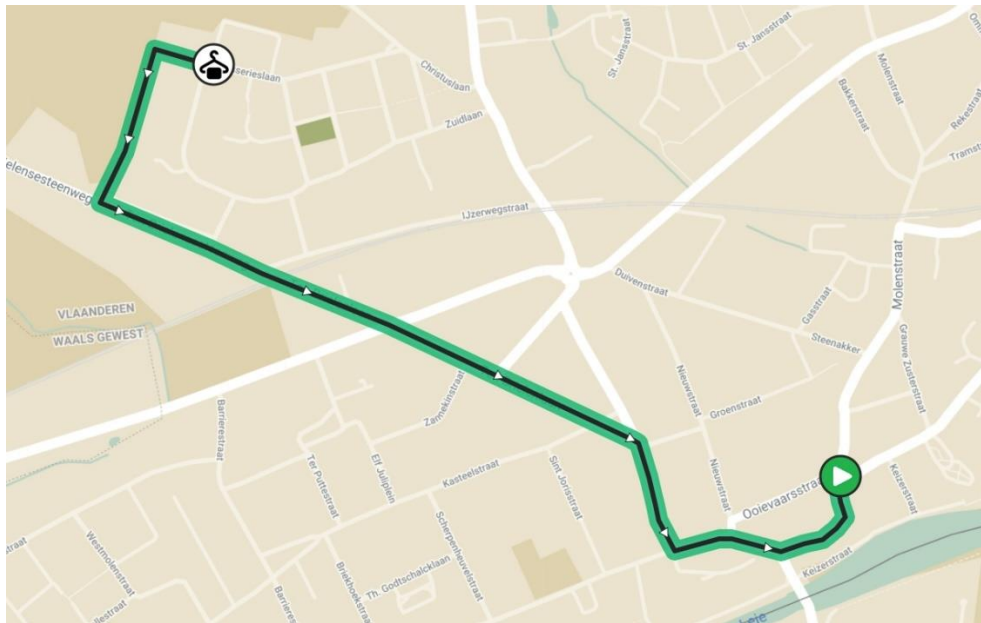
Pour rejoindre après la course la salle de sport l'itinéraire le plus facile est Hellestraat, rotonde, Motestraat, Oude Mesenweg, moulin en bois (tout droit), Mesenstraat, à gauche Dr. Dumontstraat – la site de sport se trouve devant vous. Distance : 2,2 km.



## SIGNATURE DE LA FEUILLE DE CONTRÔLE

---

De 12.15 h. jusqu'à 12.50 h. par équipe sur le podium devant la mairie de Wervik, Sint-Maartensplein (Place Saint-Martin, à 1,7 km. de la site de sport De Pionier).



Le centre de Wervik est libre de circulation et réservé à partir de 12 h. pour les coureurs, voitures d'équipes et suiveurs. Des consignes pour le déplacement sous la surveillance de la police à partir de la salle de sport jusqu'au centre seront données pendant le briefing. Pour s'y rendre, vous devez conduire par la Ten Brielanlaan – Magdalenastraat – Sint-Medardusstraat. Au niveau de la St.-Medardusstraat/Nieuwstraat/Ooievaarsstraat, les voitures sont divisées. Zone fermée, à partir du Leiestraat (près du pont frontière Franco-Belge).

## LINE-UP DE DEPART DANS LE CENTRE DE LA VILLE

---

- 1** Bande de stationnement dans la Sint-Medardusstraat jusqu'au pont frontalier et la Leiestraat : voiture balai, bus, ambulances, drapeau vert, ... Ces véhicules démarrent après les voitures des équipes.
- 2** Leiestraat: dans la rue et la bande de stationnement les voitures d'équipes. Celles-ci démarrent avant les voitures no. 1
- 3** **Les voitures officielles RLVB-WBV, drapeau rouge (2x Deceuninck), police, docteur, etc.** installé devant les voitures d'équipes, peuvent atteindre la place St.-Martin/Sint-Maartensplein (mairie) **par «Ooievaarsstraat»** pour se préparer. Attention: aussi les coureurs se trouvent dans cette zone (signature de la feuille de contrôle).





## RAVITAILLEMENT

Une place de ravitaillement, marquées par 3 panneaux : *Bevoorrading 1000 m.* (« ravitaillement à 1000 m. »), « *Bevoorrading Begin* (« début ») » et *Bevoorrading Einde* (= « fin ») » après 87 km. à Wervik après la bande d'arrivée.

Place de ravitaillement permanent: dans la "Robert Klingstraat" (à la bande d'arrivée) à partir du début des tours locaux.

## INFORMATION IMPORTANT A RAPPORT DU KEMMELBERG (« MONT KEMMEL »)



### Information important concernant l'interdiction de stationner sur le Mont Kemmel (Kemmelberg) avec les voitures des soigneurs, suiveurs et public

La commune de Heuvelland impose une interdiction de stationnement sur tous les côtés ou les accotements du Mont Kemmel et ceci pour tous les voitures des soigneurs ou public (voir plan). La Police Locale va contrôler sévèrement en si nécessaire prendre des mesures et verbaliser.

## DÉLAI D'ARRIVÉE

Le délai d'arrivée de cette épreuve est de 8%. Les coureurs qui ont plus de 10 minutes de retard à la 2ième passage à l'arrivée (début tours locaux) seront retirés de l'épreuve. Ce délai d'arrivée et

consigne peut être adapté dans des conditions exceptionnelles et ceci après consultation entre les commissaires et l'organisation.

## MILIEU-ZONE DE DECHET

---

Une zone de déchets fixe (zone de ravitaillement à Ploegsteert ou 200 m. après à l'arrivée) est prévu. Il est donc interdit de jeter des bouteilles et d'emballages sur la voie publique.

L'Organisateur demande en compte sur le respect des coureurs et suiveurs dans la caravane de course pour l'environnement.

*Les soigneurs et responsables d'équipes dans les zones de ravitaillement doivent rassembler leurs déchets avant de quitter cette zone.*

## VOITURES DE MATÉRIAUX NEUTRE

---

Les organisateurs prévoient 2 voitures neutres. Chaque coureur peut, en cas de panne, faire appel à une de ces voitures neutres.

## MÉDECIN DE COURSE ET ASSISTANCE MÉDICALE:

---

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| <b>Médecin dans l'épreuve</b>        | Dr. Koen Vercaemer,<br>(Kruisekestraat 119 A, 8940 Wervik, 056/31.20.64)  |
| <b>Medical Support</b>               | Mr. Bernard Geldof<br>(Infirmier diplômée dans la voiture du docteur)   |
| <b>Ambulances</b>                    | Het Vlaams Kruis:<br>- Deux ambulances suivront la course<br>- Une ambulance sera à la disposition à la bande d'arrivée   |
| <b>Hôpitaux dans l'environnement</b> | <b>Jan Yperman Ziekenhuis,</b><br>(Briekestr. 12, 8900 Ieper (Yprès), N° de tél. général: 057/35.35.35<br>Tel service d'urgence: 057/35.60.00)<br><b>AZ Delta, Campus Rumbeke,</b><br>(Deltalaan 1, 8800 Roeselare (Roulers), Tel service d'urgence: 051/237703<br><b>AZ Delta, Campus Menen</b><br>(Oude Leielaan 6, 8930 Menen (Menin), N° de tél. général: +32<br>(0)56/52.21.11 Spoedgevallen: + 32 (0)56/52.25.00) |

## PODIUM

---

- Les trois premiers de l'épreuve doivent se présenter au podium, ainsi que le gagnant du prix de la montage.
- Le leader au classement général individuel doit se présenter au podium.
- Le leader dans le classement individuel du meilleur jeune doit se présenter au podium.

## CONTRÔLE MÉDICALE

---

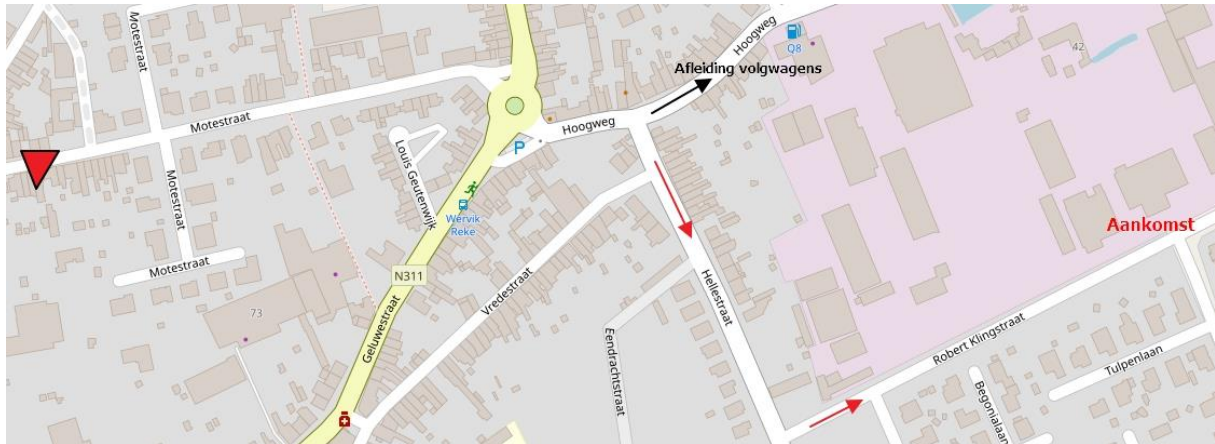
Locations : Dans un local à l'arrivée de l'établissement R. Klingstraat 13, ou sur le domaine communal Oosthove, Speiestraat 32, B-8940 Wervik.

Les règlements anti-dopage de la Communauté Flamande, la W.B.V. et la R.L.V.B. seront appliquées. Chaque coureur doit lui-même regarder s'il est oui ou non convoqué pour un contrôle anti-dopage.

Afin de faciliter l'administration et avant tout dans l'intérêt des coureurs il est important que les directeurs sportifs présentent au jury des commissaires lors de la confirmation des partants, une liste qui contiendra le nom, prénom et le numéro de portable des coureurs qui participeront à l'épreuve en question.

## DÉVIATION DES VÉHICULES SUIVEUR ET CHEFS D'ÉQUIPES

Les véhicules d'équipes doivent rouler dans le dernier tour local, 60 m. après la rotonde «De Reke» tout droit dans la Hoogweg (= direction « Menen »). Seulement les voitures avec une feuille « A » peuvent rouler à droite dans la « Hellestraat » en direction de l'arrivée.



## PERMANENCE À L'ARRIVÉE

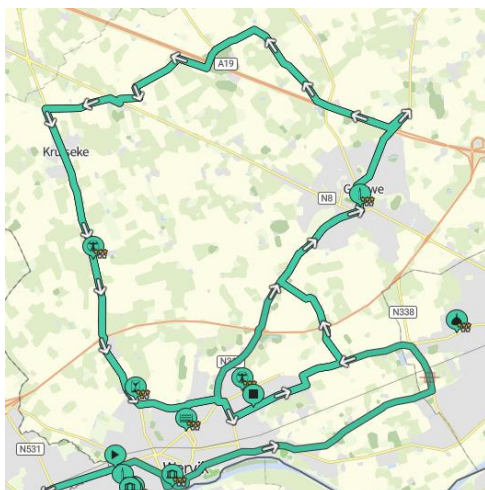
Il y aura une permanence à l'arrivée à partir du départ de l'épreuve jusqu'après l'arrivée des coureurs.

## ROUTE ET PROFILE

CONSULTER & TELECHARGER SUR ROUTE YOU:

<https://www.routeyou.com/nl-be/route/view/12837581/racefietsroute/omloop-van-de-grensstreek-2023-13062023>

## LE TOUR LOCAL



La dernière ligne droite avant l'arrivée a une longueur de 300 m.

## AFLEIDINGEN VOLGWAGENS

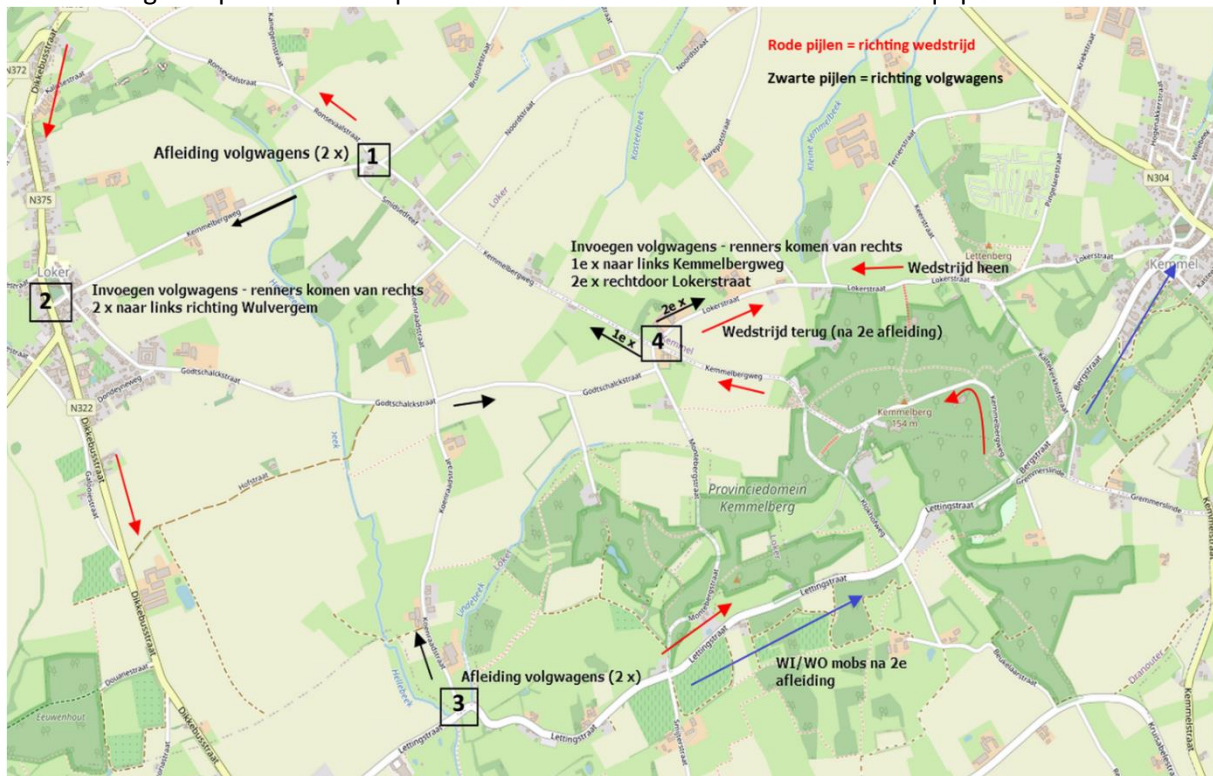
Le parcours a été principalement redessiné dans la zone de colline autour du Kemmelberg. Par ceci, diverses déviations et l'insertion de voitures d'équipes sont nécessaires sur de courtes distances et de courtes périodes.

**SEULEMENT LES VOITURES AVEC UNE FEUILLE « K » PEUVENT SUIVRE L'ÉPREUVE – TOUT LES AUTRES DOIVENT SUIVRES LES DEVIATONS.**



### DEVIATON VOITURES D'ÉQUIPES – KEMMEL / LOKER

Flèches rouges = parcours de l'épreuve. Flèches noir = déviation voitures d'équipes.



#### 1 = DEVIATON VOITURES KEMMELBERGWEG—2 X

Voitures d'équipes à droite dans la Kemmelbergweg et après 1,1 km. déviation à gauche et suivre Kemmelbergweg jusqu'au centre de Loker (= 1,2 km.). Les autres voitures tout droit Ronsevaalstraat direction Scherpenberg. Seulement les voitures avec un "K" peuvent suivre l'épreuve.

#### 2 = INSERTION DES VOITURES DANS LE CENTRE DE LOKER—2 X

Voitures d'équipes dans le centre de Loker à gauche—N322 direction Wulvergem—l'épreuve vient de droite (=3,6 km.via Scherpenberg).

#### 3 = DEVIATON VOITURES DANS LA LETTINGSTRAAT—2 X

Voitures d'équipes dans la Lettingstraat à gauche Koenraadstraat—à droite Godtschalkstraat—à gauche Montebergstraat—insérer—l'épreuve vient de droite (descente Kemmelberg). Déviation = 1,8 km.—distance épreuve jusqu'à insertion = 6,1 km.

#### 4 = DEVIATION VOITURES DANS LE KEMMELBERGWEG

**1<sup>ère</sup> PASSAGE**— Voitures d'équipes à gauche et insérer dans le Kimmelbergweg — l'épreuve vient de la droite et va tout droit (descente Kimmelberg).

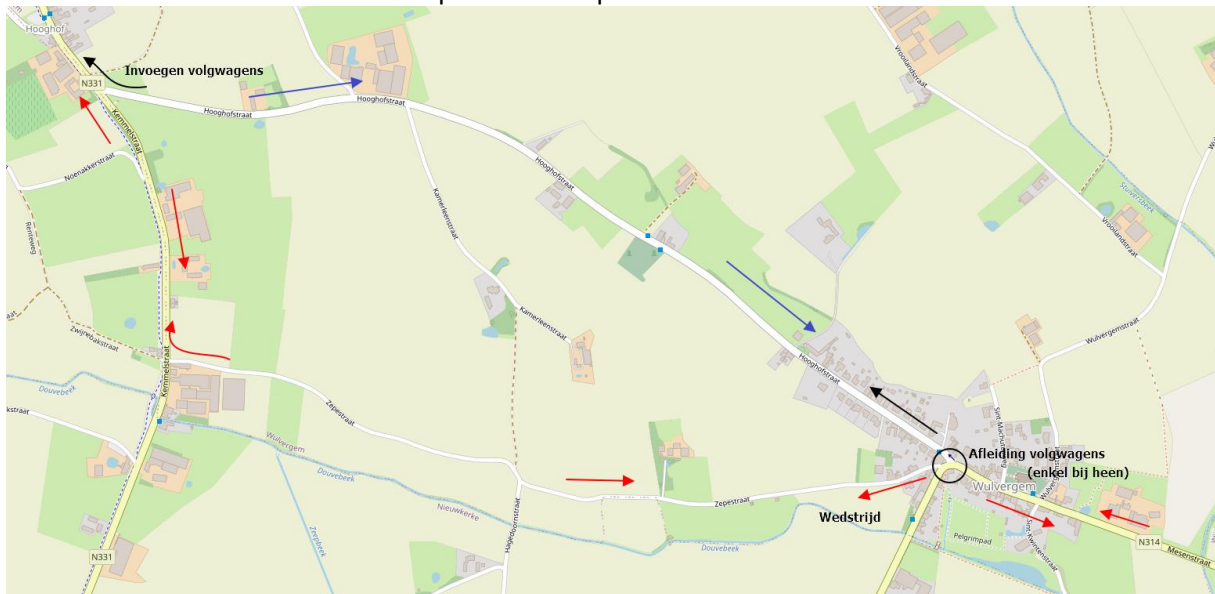
**2<sup>ème</sup> PASSAGE**— Voitures d'équipes tout droit vers la Lokerstraat— l'épreuve vient de droite (descente Kimmelberg) et va à droite Lokerstraat—tout droit jusqu'au Dries (centre de Kemmel).

#### DEVIATION VOITURES – WULVERGEM

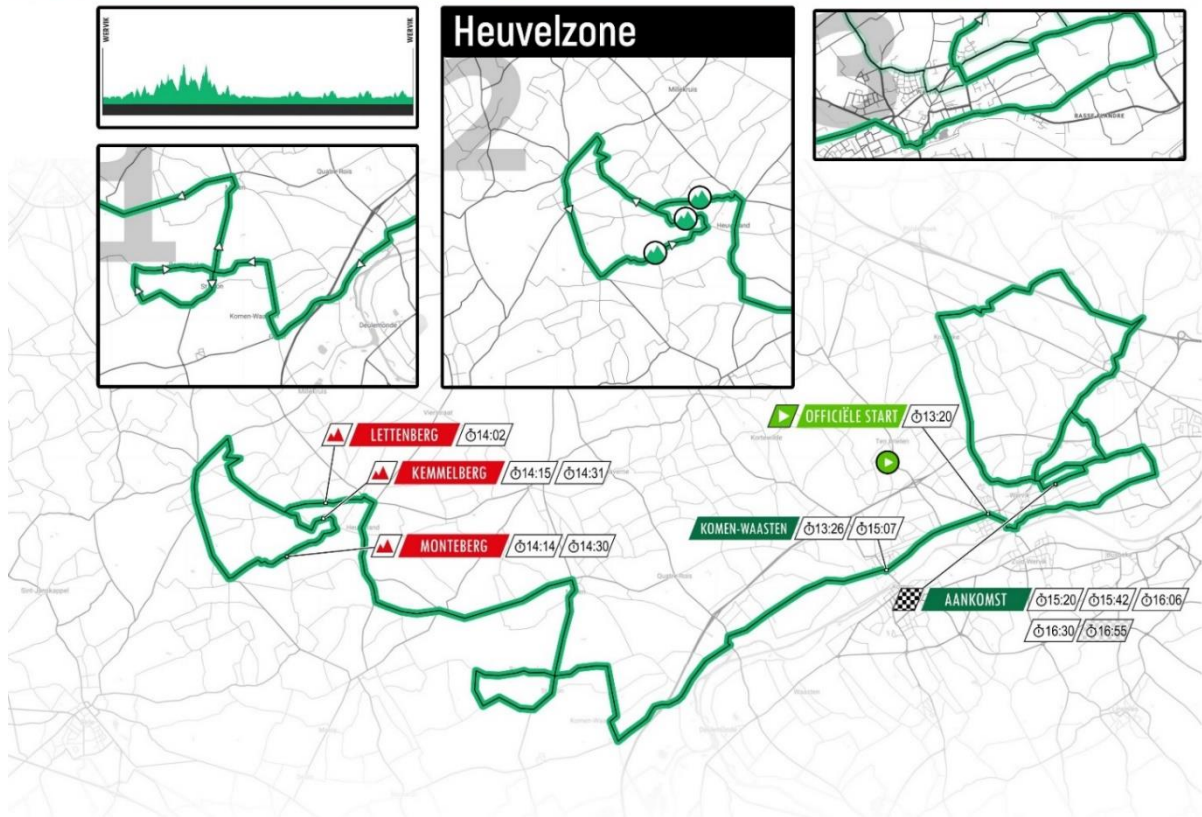
**SEULEMENT ALLER**— A Wulvergem: l'épreuve va à gauche au virage au centre vers Nieuwerkerke et immédiatement à droite dans l'étroite Zepestraat (2,1 km.).

Seulement les voitures avec un "K" peuvent suivre l'épreuve. Tous les autres véhicules (entre autres les voitures d'équipes) vont être déviées par la Hooghofstraat (1,9 km.) ou ils doivent s'insérer..

**RETOUR**—Tous les voitures doivent prendre la Zepestraat.



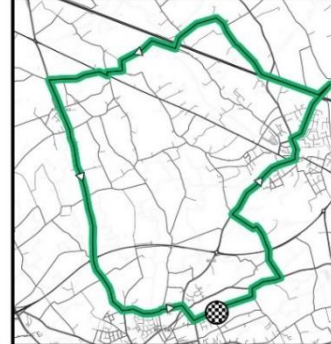
# Parcours Omloop van de Grensstreek 2023



## Jurrooster

|      |       |              |       |       |                  |       |       |                  |
|------|-------|--------------|-------|-------|------------------|-------|-------|------------------|
| 0,0  | 13:20 | Wervik       | 48,6  | 14:26 | Dranouter        | 108,7 | 15:48 | Geluwe           |
| 2,5  | 13:23 | Komen        | 51,5  | 14:30 | Monteberg        | 115,2 | 15:57 | Wervik           |
| 6,8  | 13:29 | Waasten      | 51,9  | 14:30 | Kemmelberg       | 122,1 | 16:06 | Derde doortocht  |
| 14,6 | 13:39 | Ploegsteert  | 55,1  | 14:35 | Kemmel           | 126,5 | 16:12 | Geluwe           |
| 20,9 | 13:48 | Mesen        | 59,7  | 14:41 | Wulvergem        | 133,0 | 16:21 | Wervik           |
| 24,2 | 13:53 | Wulvergem    | 63,0  | 15:45 | Mesen            | 139,9 | 16:30 | Vierde doortocht |
| 28,9 | 13:59 | Kemmel       | 68,5  | 15:53 | Ploegsteert      | 144,3 | 16:36 | Geluwe           |
| 30,8 | 14:02 | Lettenberg   | 72,1  | 15:58 | Waasten          | 150,8 | 16:45 | Wervik           |
| 33,5 | 14:05 | Scherpenberg | 76,4  | 15:04 | Komen            | 157,7 | 16:55 | Aankomst         |
| 35,3 | 14:08 | Loker        | 80,2  | 15:09 | Wervik           |       |       |                  |
| 37,3 | 14:10 | Dranouter    | 83,8  | 15:14 | Menen            |       |       |                  |
| 40,2 | 14:14 | Monteberg    | 86,9  | 15:18 | Eerste doortocht |       |       |                  |
| 40,6 | 14:15 | Kemmelberg   | 90,9  | 15:23 | Geluwe           |       |       |                  |
| 44,4 | 14:20 | Scherpenberg | 97,4  | 15:32 | Wervik           |       |       |                  |
| 46,6 | 14:23 | Loker        | 104,3 | 15:42 | Tweede doortocht |       |       |                  |

## Lokale ronde



**SCHOTTE - DERUDDER**  
VERZEKERINGEN EN BELEGGINGEN

**eurogifts**  
the gift to make a difference

**P&V**  
VERZEKERINGEN  
**ERIC DA SILVA**

**dm elektro**  
ELEKTRICITEITSWERKEN EN VENTILATIE  
GSM 0495 10 56 42 - angelino\_dm@hotmail.com  
www.dmelektro.be

Tapas & Cocktails  
**KOSMOS**  
IEFER  
Tapas, fingerfood, cocktails & mocktails in een gezellig kader op de Grote Markt van Ieper

## COMPOSITION DE L'ORGANISATION K.V.C. VLUG EN VRIJ - WERVIK

---

|                                  |  |   |
|----------------------------------|--|---|
| <b>Président</b>                 | Mr. Albin Decorte<br>(Bakkerstraat 39, 8940 Wervik, 056/31.25.44)  |   |
| <b>Vice-président</b>            | Mr. André Seynave<br>(Duivenstraat 31, 8940 Wervik, 0474/28.98.94)   |   |
| <b>Secrétaire</b>                | Mr. Dirk Verbrugghe<br>(Geluwesteenweg 185, 8940 Wervik)   |   |
| <b>Trésorier</b>                 | Mr. Rudy Vanden Broele<br>(Elf Juliplein 17, 8940 Wervik, 056/31.44.78, 0491/938996)<br>(email: vlugenvrij@telenet.be)                   |   |
| <b>Membres de l'organisation</b> | Mr. Dirk Lecluse<br>Mr. André Bille<br>Mr. Angelino Demeulenaere<br>Mr. Hugues Kenes<br>Mr. Marnick Verschaeve<br>Mr. Tim Vanden Broele. | Mr. Luc Leroy<br>Mr. Geert Vermeersch<br>Mr. Pieter Lelong<br>Mr. Fabien Vermeersch<br>Mr. Dirk Delvael |

## RESPONSABILITÉS

---

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| <b>Signaleurs</b>                    | Mr. André Bille                                |
| <b>Signaleurs mobiles</b>            | Mr. Marnick Verschaeve                         |
| <b>Contact équipes</b>               | Mr. Rudy Vanden Broele                         |
| <b>Direction de course</b>           | Mr. Hugues Kenes                               |
| <b>Direction course d'attente</b>    | Mr. Eddy Cael – Mr. Bernard Blicck             |
| <b>Responsable à l'arrivée</b>       | Mr. Pieter Lelong                              |
| <b>Publicité</b>                     | Mr. Albin Decorte                              |
| <b>Composition du parcours</b>       | Mr. Tim Vanden Broele – Mr. Rudy Vanden Broele |
| <b>Administration</b>                | Mr. Rudy Vanden Broele                         |
| <b>Coördination générale</b>         | Mr. Albin Decorte                              |
| <b>Site internet – publi lay out</b> | Mr. Tim Vanden Broele                          |

## COMMENT ATTEINDRE WERVIK (WERVICQ)?

---

### En voiture

*En venant de la direction de Liège ou Charleroi*

Direction Charleroi et puis Mons ➔ A16 Tournai ➔ A8 Kortrijk (Courtrai), Roubaix, Lille ➔ prendre A17 Kortrijk ➔ A19 direction Leper ➔ exit Wervik N58 (2a) ➔ 4ième rotonde à gauche direction centre de Wervik – après l'église St.-Joseph (à votre gauche) vous prenez à droite « Christuslaan » et après 100 m. à gauche vers « Gosserieslaan ».

*En venant de la direction de Bruxelles:*

Prendre l'autoroute direction Gent (Gand) ➔ E17 dir. Kortrijk/Coutrai ➔ à Coutrai prendre le A17 dir. Brugge (Bruges) et après le A19 direction Leper (Ypres) ➔ exit Wervik N58 (2a) ➔ 4ième rotonde à gauche direction centre de Wervik – après l'église St.-Joseph (à votre gauche) vous prenez à droite « Christuslaan » et après 100 m. à gauche vers « Gosserieslaan ».

### Avec le train

Ligne Courtrai - Poperinge – gare SNCF de Wervik. Salle de sport De Pionier à 1,3 km.